

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 26 février 2020 à 12 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**CE-2020-0362 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement de la dépense d'*Hydro-Québec* relative aux travaux d'alimentation électrique et de télécommunications dans le secteur de l'avenue Roland-Beaudin - AP2019-843 (CT-2459099) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement de 135 876,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à *Hydro-Québec*, pour des travaux d'alimentation électrique et de télécommunications dans le secteur de l'avenue Roland-Beaudin.

---

**CE-2020-0363 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de licences *ZENworks Configuration Management* ainsi que le service pour la maintenance et le soutien, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 (Dossier 51725) - AP2020-112 (CT-2467492) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de licences *ZENworks Configuration Management* ainsi que le service pour la maintenance et le soutien, adjugé à *Micro Focus Software (Canada) inc.*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour une somme de 93 308,16 \$ (plus TPS et TVQ applicables), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

**CE-2020-0364 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture de conteneurs, chargeuse sur roues et transport des matières – Écocentres Beauport, Val-Bélair, Hêtrière et des Rivières – 2020 à 2025 – Lots 2 et 3 (Appel d'offres public 68880) - AP2020-149 (CT-2466735, CT-2466745) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, des contrats pour la fourniture de conteneurs, chargeuse sur roues et transport des matières – Écocentres Beauport, Val-Bélair, Hêtrière et des Rivières – 2020 à 2025 – Lots 2 et 3, conformément à la demande publique de soumissions 68880 et selon les prix unitaires soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes:

- Lot 2 - Écocentre des Rivières : *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, pour une somme de 1 344 333,48 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 avril 2025, selon sa soumission du 24 janvier 2020;
- Lot 3 - Écocentre Val-Bélair : *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, pour une somme de 1 702 488,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 30 avril 2025, selon sa soumission du 24 janvier 2020.

**CE-2020-0365 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la route de l'Église, connu et désigné comme étant le lot 6 325 652 du cadastre du Québec – Affectation au domaine public d'un immeuble situé en bordure de la route de l'Église, connu et désigné comme étant le lot 6 325 652 dudit cadastre, et ouverture d'une partie de l'emprise de la route de l'Église – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2019-321 (CT-2461536) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1<sup>o</sup> l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la route de l'Église, connu et désigné comme étant le lot 6 325 652 du cadastre

du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 359,1 mètres carrés, propriété de *Bell Canada*, pour une somme de 249 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° conditionnellement à l'acquisition, l'affectation au domaine public d'un immeuble situé en bordure de la route de l'Église, connu et désigné comme étant le lot 6 325 652 dudit cadastre;
- 3° conditionnellement à l'acquisition et l'affectation au domaine public, l'ouverture d'une partie de l'emprise de la route de l'Église sur un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 325 652 du même cadastre.

---

**CE-2020-0366** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Québec numérique*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Semaine numériQC 2020, 2021 et 2022* - **DE2019-333** (CT-DE2019-333) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 900 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Semaine numériQC 2020, 2021 et 2022*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec numérique*, relative au versement d'une subvention maximale de 900 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0367** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Lü – Aire de jeu interactive inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Expansion du marché américain* - **DE2020-027** (CT-DE2020-027) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Expansion du marché américain*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Lü – Aire de jeu interactive inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo–Capitale* de la

*Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0368** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis pour la réalisation de projets de planification et de réglementation relatifs à la prévention des inondations et des embâcles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1330 - PA2020-018 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis pour la réalisation de projets de planification et de réglementation relatifs à la prévention des inondations et des embâcles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1330;
- 2° l'appropriation d'un montant de 300 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1330. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0369** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1325 - PQ2020-002 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1325;
  - 2° l'appropriation d'un montant de 22 500 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1325. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

**CE-2020-0370** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2020-0095 et l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1336 - **TM2020-038** (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2020-0095, adoptée le 19 février 2020, relative à l'appropriation d'un montant de 780 00 \$ au fonds général de l'agglomération;
- 2° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1336;
- 3° l'appropriation d'un montant de 780 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1336. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

---

**CE-2020-0371** Avenant numéro 1 à l'entente entre la Ville de Québec et madame Luce Pelletier, artiste professionnelle, pour l'acquisition de l'oeuvre d'art–*Monument Vivre ensemble*, en hommage aux victimes des événements du 29 janvier 2017 (Dossier 53191) - **AP2020-010** (CT-2458420) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant numéro 1 relatif à l'entente entre la Ville de Québec et madame Luce Pelletier, artiste professionnelle, pour l'acquisition de l'oeuvre d'art–*Monument Vivre ensemble*, en hommage aux victimes des événements du 29 janvier 2017, en vertu de la résolution CV-2019-0084 du 4 février 2019, pour une somme de 141 883 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer ledit avenant.

---

**CE-2020-0372 Adjudication d'un contrat pour le service de vidange de fosses septiques et de rétention - Années 2020 à 2022 (Appel d'offres public 72913) - AP2020-042 (CT-2469056) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Sani-Orléans inc.*, le contrat pour le service de vidange de fosses septiques et de rétention - Années 2020 à 2022, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 72913 et selon sa soumission négociée du 15 janvier 2020, pour une somme de 600 687,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0373 Dépôt des listes de contrats pour le mois de novembre 2019 - AP2020-094 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de novembre 2019;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2019;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2020-0374 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé au 3934, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 794 du cadastre du Québec, arrondissement de Beauport - DE2020-042 (CT-2466862) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1<sup>o</sup> d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble situé au 3934, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 794 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1145,6 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de messieurs Alain et Yvan Fortier, pour une somme de 280 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2<sup>o</sup> conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et ses dépendances.
-

**CE-2020-0375** **Propriété de la 41<sup>e</sup> Rue Est, constituée en partie du lot 1 036 169 du cadastre du Québec, arrondissement de Charlesbourg - DE2020-043 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville que la partie de la 41<sup>e</sup> Rue Est, constituée du lot 1 036 169 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, devienne la propriété de la Ville de Québec, conformément à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ., chapitre C-47.1).

---

**CE-2020-0376** **Adoption du *Règlement sur des travaux d'aménagement urbain accompagnant des réfections majeures de rues relevant de la compétence de proximité et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2788 - PA2020-013 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PIQ 2038010-V afin d'y ajouter une somme de 1 000 000 \$ (année 2020);
- 2° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement urbain accompagnant des réfections majeures de rues relevant de la compétence de proximité et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2788;
- 3° d'approprier un montant de 100 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2788. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0377** **Ratification de la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet *Étude d'opportunité d'un programme Sous les pavés adapté à la Ville de Québec* - PA2020-019 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de ratifier la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière, pouvant atteindre un montant maximal de 50 000 \$, pour financer le projet *Étude d'opportunité d'un programme Sous les pavés adapté à la Ville de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;

- 2° de ratifier la signature de cette convention par madame Marie-France Loiseau, directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 3° de modifier la fiche PIQ 2038025-V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'un montant de 50 000 \$.

---

**CE-2020-0378** Appropriation d'une somme de 500 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité (CV-2017-0447) pour des interventions de nature locale dans le cadre du *Programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec* - **PA2020-023** (CT-PA2020-023) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier une somme de 500 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité (CV-2017-0447) pour des interventions de nature locale dans le cadre du *Programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec*.

---

**CE-2020-0379** Adoption du *Règlement sur des travaux de réfection des aménagements paysagers et des terrains sportifs relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2838 - **PQ2020-005** (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de réfection des aménagements paysagers et des terrains sportifs relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2838;
- 2° d'approprier un montant de 30 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2838. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0380** Adoption du *Règlement sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues aux fins du remplacement des frênes et dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2841 - **PQ2020-008** (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :



- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues aux fins du remplacement des frênes et dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2841;
  - 2° d'approprier un montant de 302 250 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2841. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2020-0381 Versements aux villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures de sommes résultant des conclusions non contestées du jugement de la Cour supérieure rendu dans le dossier 200-17-014410-112 visant le remboursement d'une partie des quotes-parts pour les exercices financiers de 2016 et de 2017 - AJ2020-007 (CT-AJ2020-007) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le versement d'une somme de 1 735 303 \$ à la Ville de L'Ancienne-Lorette, en capital, intérêts et indemnité additionnelle, en référence aux exercices financiers de 2016 et de 2017, résultant des conclusions non contestées du jugement de la Cour supérieure du 19 septembre 2018, rendu dans le dossier portant le numéro 200-17-014410-112;
  - 2° le versement d'une somme de 2 823 631 \$ en capital, intérêts et indemnité additionnelle, à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, en référence aux exercices financiers de 2016 et de 2017, résultant des conclusions non contestées du jugement de la Cour supérieure du 19 septembre 2018, rendu dans le dossier portant le numéro 200-17-014410-112;
  - 3° les avocats de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer les documents de transaction et quittance partielle à intervenir dans le dossier de cour portant le numéro de cour 200-17-026733-170, ainsi que tout autre document jugé nécessaire pour donner effet aux présentes.
- 

**CE-2020-0382 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 février 2020, relatif au Règlement sur le déneigement des ruelles privées, R.V.Q. 2437 - A1DA2020-004 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 février 2020, relatif au *Règlement sur le déneigement des ruelles privées*, R.V.Q. 2437.

---

---

**CE-2020-0383** Adjudication d'un contrat pour les jardins communautaires D'Estimauville – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 64769) - **AP2019-857** (CT-2465142) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour les jardins communautaires D'Estimauville – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 217 720 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64769 et à sa soumission du 17 décembre 2019.

---

**CE-2020-0384** Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour la réfection du Poste Saint–Pascal – Phases 1 et 2 – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 52268) - **AP2020-085** (CT-2459433) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 230 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Allen Entrepreneur Général inc.*, en vertu de la résolution CE–2018–1791 du 12 septembre 2018, pour la réfection du Poste Saint–Pascal – Phases 1 et 2 – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0385** Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de novembre 2019 - **AP2020-093** (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de novembre 2019, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C–19).

---

**CE-2020-0386** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels – Réalisation des plans et devis incluant la surveillance des travaux pour la mise aux normes du système de lavage – Usine de traitement des eaux de Québec (VQ–47741) - **AP2020-100** (CT-2464956) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 22 015,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SNC–Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE–2015–1954 du 28 octobre 2015, pour le contrat de services professionnels – Réalisation des plans et devis incluant la surveillance des travaux pour la mise aux normes du système de

lavage – Usine de traitement des eaux de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0387 Renouvellement du contrat pour la mise à niveau des équipements de télécommunication du réseau de voix et données (Appel d'offres VQ-47186) - AP2020-101 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la mise à niveau des équipements de télécommunication du réseau de voix et données, adjugé à *Bell Canada*, pour la période du 5 mai 2020 au 4 mai 2021, pour une somme estimée de 748 040,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 47186, selon les conditions prévues au cahier des charges et à sa soumission du 6 mars 2015, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0388 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'un camion dix roues châssis cabine basculante PNBV de 29 937 kg, neuf (Appel d'offres public 73018) - AP2020-106 (CT-2469038) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Transdiff inc.*, le contrat pour l'acquisition d'un camion dix roues châssis cabine basculante PNBV de 29 937 kg, neuf, pour une somme de 197 930 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73018 et à sa soumission du 30 janvier 2020.

---

**CE-2020-0389 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable (Appel d'offres public 53265) - AP2020-110 (CT-2467979) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 7 178,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Sancovac 2000 inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0494 du 20 mars 2019, pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0390 Adjudication d'un contrat de services techniques pour un technicien de niveau senior (Appel d'offres public 60960) - AP2020-119 (CT-2468074) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour un technicien de niveau senior, pour une somme de 124 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 25 juin 2019.

**CE-2020-0391 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique – Lot P-5420 – Fourniture des échangeurs de chaleur – Lot A – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52899) - AP2020-125 (CT-2462725) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 381 550 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SUEZ Water Technologies & Solutions Canada*, en vertu de la résolution CE-2019-1302 du 26 juin 2019, pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) – Lot P-5420 – Fourniture des échangeurs de chaleur – Lot A – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0392 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Conception de ponceaux et réfection du réservoir des Plaines d'Abraham – Lot 1 (VQ-48747) - AP2020-126 (CT-2466975) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 114 600 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *CIMA+ s.e.n.c.*, en vertu de la résolution CE-2016-2122 du 21 décembre 2016, pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Conception de ponceaux et réfection du réservoir des Plaines d'Abraham – Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0393 Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en électricité et instrumentation – Traitement des eaux et Projets industriels et valorisation (Appel d'offres public 73042) - AP2020-128 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Deric Construction inc.*, le contrat pour des travaux d'entrepreneur en électricité et instrumentation – Traitement

des eaux et Projets industriels et valorisation, du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021, conformément à la demande publique de soumissions 73042 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0394** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 17 – Chauffage et refroidissement (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52920) - **AP2020-134** (CT-2469417) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 42 913,13 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Laroche Mécanique du bâtiment inc.*, en vertu de la résolution CE–2019–0293 du 20 février 2019 pour le Centre de glaces – Lot 17 – Chauffage et refroidissement (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0395** Contribution annuelle 2020 de la Ville de Québec à l'*Organisation des villes du patrimoine mondial* - **CU2020-005** (CT-2469807) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le paiement d'un montant de 10 000 \$ US à l'*Organisation des villes du patrimoine mondial* à titre de contribution pour l'année 2020.

---

**CE-2020-0396** Subventions dans le cadre de la mesure *Coup de pouce 2020* - **CU2020-017** (CT-2468522) — (Ra-2180)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 5 425 \$ aux artistes suivants :

- 1° 1 000 \$ à madame Anne–Marie Dumontier, pour sa participation au stage de *L'Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé* (AFCMD), qui aura lieu en février 2020, au *pôle Aliénor*, à Poitiers, en France;
- 2° 500 \$ à madame Anie Toole, pour sa participation à un stage de perfectionnement au *Centre international d'étude des textiles*

*anciens* (CIETA), qui aura lieu à Lyon, en France, à raison de deux semaines en avril 2020;

- 3° 125 \$ à madame Besma Boukhris, pour sa participation à la formation *Démantibulation et rebidulage : fabrication d'électronique audio à partir d'appareils obsolètes, défectueux ou abandonnés*, offerte par le *Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec* (RAIQ) et coordonnée par le *Centre Oboro* (Montréal), qui aura lieu au centre *Avatar*, à Québec, du 13 au 15 mars 2020;
- 4° 800 \$ à madame Sarah Thibault, pour la présentation de son exposition solo intitulée *L'intimité spectacle*, qui aura lieu à la *Galerie Sans Nom*, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, du 2 mars au 13 avril 2020;
- 5° 1 000 \$ à monsieur Pierre Boulanger, pour sa participation au stage de perfectionnement *Sculptural Flameworking : Dare to Dream*, qui aura lieu au *Corning Museum of Glass*, à New-York, aux États-Unis, du 8 au 13 juin 2020;
- 6° 1 000 \$ à monsieur Jeffrey Poirier, pour la présentation de son exposition solo intitulée *Tous ensemble*, qui aura lieu à la *Galerie Prince Takamodo de l'Ambassade du Canada*, à Tokyo, au Japon, du 18 septembre au 10 novembre 2020;
- 7° 1 000 \$ à madame Véronique Martel, pour son projet de recherche et création *Dis-moi lorsque je serai assez loin pour me saisir* qui consiste en une résidence d'artiste, qui aura lieu à *A.I.R. Vallauris*, en France, du 26 juin au 31 juillet 2020.

---

**CE-2020-0397 Entente entre la Ville de Québec et Zulu Média inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Appels à projets entrepreneuriaux novateurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Commercialisation de la plateforme Les Vols d'Alexi au Canada - DE2020-003 (CT-DE2020-003) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Commercialisation de la plateforme Les Vols d'Alexi au Canada*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Zulu Média inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0398 Entente entre la Ville de Québec et les *Équipements RoadLoft inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Augmentation et optimisation de la production pour répondre aux demandes croissantes nationales et internationales* - **DE2020-009** (CT-DE2020-009) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Augmentation et optimisation de la production pour répondre aux demandes croissantes nationales et internationales*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et les *Équipements RoadLoft inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0399 Subventions aux regroupements de gens d'affaires, dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires* et *Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires* - **DE2020-044** (CT-DE2020-044) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 22 793 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017–2020*;
- 2° verse les subventions indiquées dans le tableau synthèse joint au sommaire décisionnel, à chacun des regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires* et *Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires*.

**CE-2020-0400 Abrogation des résolutions 91-183 et 92-698 relatives à l'octroi d'un droit d'usufruit sur des parties du lot 609-33-31 – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure de la rue Thomas-Chapais, connu et désigné comme étant trois parties du lot 1 107 194 du cadastre du Québec, et vente de ces mêmes parties de lot – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2020-059 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abroge la résolution 91-183, adoptée par la Ville de Loretteville lors de la séance tenue le 6 mai 1991, relative à l'octroi d'un droit d'usufruit sur une partie du lot 609-33-31 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, circonscription foncière de Québec;
- 2° abroge la résolution 92-698, adoptée par la Ville de Loretteville lors de la séance tenue le 7 décembre 1992, relative à l'octroi d'un droit d'usufruit sur une partie du lot 609-33-31 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, circonscription foncière de Québec;
- 3° affecte au domaine privé de la Ville un immeuble situé en bordure de la rue Thomas-Chapais, connu et désigné comme étant trois parties du lot 1 107 194 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 69,7 mètres carrés chacun, tel qu'illustré par les parcelles 1, 3 et 4 au plan préliminaire joint aux offres d'achat jointes au sommaire décisionnel;
- 4° vende un immeuble situé en bordure de la rue Thomas-Chapais, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 107 194 du même cadastre, d'une superficie approximative de 69,7 mètres carrés, représentée par la parcelle 4 dudit plan préliminaire, à monsieur Robin Tremblay et madame Guylaine Paradis, pour une somme de 4 100 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe audit sommaire;
- 5° vende un immeuble situé en bordure de la rue Thomas-Chapais, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 107 194 du même cadastre, d'une superficie approximative de 69,7 mètres carrés, représentée par la parcelle 3 dudit plan préliminaire, à monsieur Sylvain Tardif, pour une somme de 4 100 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 6° vende un immeuble situé en bordure de la rue Saint-Maurice, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 107 194 du même cadastre, d'une superficie approximative de 69,7 mètres carrés, représentée par la parcelle 1 dudit plan préliminaire, à monsieur François Garneau et madame Claudette Corriveau, pour une somme de 4 100 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe à ce même sommaire;
- 7° autorise l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout en faveur de la Ville sur chacune des trois parties du lot 1 107 194 du même cadastre, d'une superficie approximative de 69,7 mètres carrés chacune, illustrée par les parcelles 1, 3 et 4 dudit plan préliminaire, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'article 7.1 desdites offres d'achat jointes à ce même sommaire.



**CE-2020-0401 Subventions à plusieurs organismes dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, pour la réalisation de projets culturels pour l'année 2020 - LS2019-446 (CT-2466483) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme de 344 782 \$ à plusieurs organismes de loisir, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville. Pour chacune de ces subventions, il est prévu de faire un premier versement à 90 % et un deuxième versement à 10 % lors de la remise du bilan final :

- 9 070 \$ à *Association des congolais (es) de Québec* (A.C.Q.), pour son projet *Umoja*;
- 10 000 \$ à *Association des TCC des Deux Rives* (Québec et Chaudière-Appalaches), pour son projet *Trauma-Kint*;
- 10 000 \$ à *Association pour l'intégration sociale* (région de Québec), pour son projet *Dans l'oeil de la culture*;
- 15 000 \$ à *Association Y.W.C.A. de Québec*, pour ses projets *Camp rock pour filles et jeunes non conformes de genre de Québec* et *Les lundis culture*;
- 9 475 \$ à *Centre des Familles monoparentales et recomposées de Québec*, pour son projet *Le coeur d'Innu*;
- 5 000 \$ à *Centre des femmes de la Basse-Ville*, pour son projet *Racines communes*;
- 10 000 \$ à *Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier*, pour son projet *Troupe des échassiers*;
- 5 000 \$ à *Centre Ressources Jardin de familles*, pour son projet *L'Espace Jean-Baptiste Duberger à la découverte du monde imaginaire*;
- 5 000 \$ à *Centre Solidarité Jeunesse de Québec*, pour son projet *La culture, c'est aussi pour nos jeunes*;
- 1 400 \$ à *Cercle de fermières Charlesbourg*, pour son projet *Journée mondiale du tricot*;
- 10 000 \$ à *Choeur V'la l'Bon Vent !*, pour son projet *Chante avec moi !*;
- 10 000 \$ à *Communautés solidaires*, pour son projet *Peinture intuitive et rythmée*;
- 10 000 \$ à *Confédération des Associations latino-américaines de Québec*, pour son projet *Il était une fois dans mon pays*;
- 13 750 \$ à *Corporation du Moulin des Jésuites*, pour ses projets *Le Trait-Carré tissé serré* et *Les Rendez-vous de danse de l'été*;
- 10 000 \$ à *École de cirque de Québec*, pour son projet *Le grand cirque des tout-petits*;
- 8 345 \$ à *École de musique Arquemuse*, pour son projet *L'École de musique Arquemuse reçoit les communautés culturelles*;
- 11 000 \$ à *École de musique des Cascades de Beauport inc.*, pour ses projets *Jazze avec nous!* et *Les soirées boîte à chanson*;
- 8 426 \$ à *EspaceLab*, pour son projet *Création de pièces 3D*;

- 10 000 \$ à *La Boussole, regroupement des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale*, pour son projet *Court métrage sur la réalité des jeunes ayant un proche atteint de maladie mentale*;
  - 10 000 \$ à *Le Pivot inc.*, pour son projet *Beauport insolite*;
  - 10 000 \$ à *Les Artisanes au fil du temps*, pour son projet *Découvrir l'art textile aujourd'hui*;
  - 10 000 \$ à *L'Évasion St-Pie X*, pour son projet *50 ans d'histoire à s'approprier*;
  - 10 000 \$ à *Limoilou en Vrac*, pour son projet *Les tours contés du Vieux-Limoilou*;
  - 4 275 \$ à *L'Odysée bleue inc.*, pour son projet *Composition d'une chanson*;
  - 10 000 \$ à *Loisirs Duberger-Les Saules inc.*, pour son projet *Le band du Petit-Bois*;
  - 20 000 \$ à *Loisirs Maria-Goretti inc.*, pour ses projets *Jeu d'évasion* et *Fresque interactive*;
  - 9 253 \$ à *Maison des jeunes l'Ambassade du Lac-Saint-Charles*, pour son projet *Décore ta MDJ*;
  - 10 000 \$ à *Motivaction jeunesse*, pour son projet *Projet 180 degrés*;
  - 1 638 \$ à *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (PECH)*, pour son projet *La Carriole à la NSA 2020*;
  - 9 150 \$ à *Projets Bourlamarque*, pour son projet *Les jeunes pousses*;
  - 2 500 \$ à *Ressources familiales la vieille caserne de Montmorency (Re-Fa-Vie)*, pour son projet *Tisser des liens serrés*;
  - 20 000 \$ à *Société d'art et d'histoire de Beauport inc.*, pour ses projets *La maison Girardin raconte* et *Terroir domestique*;
  - 22 000 \$ à *Société de mise en valeur de la Maison O'Neill* et de son site, pour ses projets *Quand la parenté est arrivée*, *Espace Théâtre* et *Les RDV intimes*;
  - 5 000 \$ à *Société d'histoire Les Rivières*, pour son projet *Si l'histoire des Rivières m'était racontée*;
  - 10 000 \$ à *Société historique du Cap-Rouge*, pour son projet *Cap-Rouge : vues de Gaston Bertrand (1880-1970)*;
  - 7 000 \$ à *Sources Vives, au coeur de la famille*, pour son projet *Se développer en créant*;
  - 2 500 \$ à *Violon vert, école de danse celtique et irlandaise*, pour son projet *Ateliers de gigue traditionnelle*.
-

**CE-2020-0402 Subvention à *L'Institut Canadien de Québec*, pour les projets soutenus dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville* - **LS2019-457** (CT-2466715) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 34 000 \$ à *L'Institut Canadien de Québec*, pour les projets soutenus dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*.

---

**CE-2020-0403 Contribution financière à *Conferium*, pour la conférence internationale *Insects to Feed the World 2020* - **PV2020-004** (CT-2468779) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une contribution financière de 7 500 \$ à *Conferium*, pour la conférence internationale *Insects to feed the World 2020*.

---

**CE-2020-0404 Prise d'acte et entérinement du rapport confirmant les coûts des dépenses d'opération et d'entretien des corridors cyclables des Cheminots et du Littoral (La Route Verte), pour l'année 2019 - **VC2020-001** (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte et entérine le rapport confirmant les coûts des dépenses d'opération et d'entretien des corridors cyclables des Cheminots et du Littoral (La Route Verte) pour l'année 2019.

---

**CE-2020-0405 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 5 et 12 février 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 5 et 12 février 2020, tels que rédigés.

---

**CE-2020-0406 Modification d'un poste d'adjoint opérationnel à la surveillance du territoire (inspecteur) en un poste de capitaine CVSO à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police et promotion de monsieur Martin Dionne (ID. 013907) - **RH2020-059** (CT-RH2020-059) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste d'adjoint opérationnel à la surveillance du territoire (inspecteur) (P002) (poste no 18756) en un poste de capitaine CVSO (P033) (poste no 45783) de l'échelle de traitement des emplois régis par le recueil des *Conditions de travail des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec*, à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police;
  - 2° promeuve monsieur Martin Dionne (ID. 013907), employé permanent, au poste de capitaine CVSO (P033) (poste no 45783), à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet rétroactif au 26 janvier 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0407 Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, en un poste de commis spécialisé, classe 4, au Service des approvisionnements et nomination de madame Lyette Potvin (ID. 029722) - RH2020-120 (CT-RH2020-120) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de commis intermédiaire (poste no 30694), classe 3, en un poste de commis spécialisé, classe 4, au Service des approvisionnements;
  - 2° nomme madame Lyette Potvin (ID. 029722) au poste de commis spécialisée, classe 4, au Service des approvisionnements, avec effet rétroactif au 3 février 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0408 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé de la brigade scolaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu - RH2020-122 (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-122 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé de la brigade scolaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu;
  - 2° demande à la directrice des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, Madame Marie-Pierre Raymond, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

**CE-2020-0409 Nomination de monsieur Samuel Plamondon (ID. 176077) à l'emploi de contremaître à l'entretien sanitaire à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2020-124 (CT-RH2020-124) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Samuel Plamondon (ID. 176077), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de contremaître à l'entretien sanitaire (D342), classe 7 (poste no 41186), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0410 Promotion de monsieur François Rochette (ID. 019236) à l'emploi de directeur de section des opérations à la Section des opérations de correction et de réparation des réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2020-128 (Modifiée par CE-2020-0925) (CT-RH2020-128) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur François Rochette (ID. 019236), employé permanent, à l'emploi de directeur de section des opérations (D505), classe 4 (poste no 42355) (CRB 71210), à la Section des opérations de correction et de réparation des réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0411 Approbation d'un mouvement de la main-d'œuvre au Service des finances - RH2020-140 (CT-RH2020-140) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée « Tableau du mouvement de main-d'œuvre »;
  - 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.
-

**CE-2020-0412 Nomination de madame Émilie Gagnon (ID. 176646) à l'emploi de directrice de la Division de la formation et du développement organisationnel du Service des ressources humaines - RH2020-141 (CT-RH2020-141) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Émilie Gagnon (ID. 176646), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de directrice de la Division de la formation et du développement organisationnel (D241), classe 2 (poste no 35431), du Service des ressources humaines, avec effet au 9 mars 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0413 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour des travaux de réparation de pavage – Saison 2019 – Lot B (Appel d'offres public 53207) - AP2020-081 (CT-2466415) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 249 511,87 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Eurovia Québec Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0590 du 3 avril 2019, relative au contrat pour des travaux de réparation de pavage – Saison 2019 – Lot B, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0414 Création d'un poste de conseiller-cadre, classe 3, à la direction du Service de la gestion des équipements motorisés et affectation de monsieur Luc Houle (ID. 005650) - RH2020-148 (CT-RH2020-148) — (Ra-2180)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller-cadre (D269), classe 3 (poste no 45797) de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la direction du Service de la gestion des équipements motorisés;
- 2° affecte monsieur Luc Houle (ID. 005650), employé permanent, à l'emploi de

conseiller–cadre (D269), classe 3 (poste no 45797), à la direction du Service de la gestion des équipements motorisés, avec effet au 16 mars 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

La séance est levée à 13 h 02

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir